

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

## E X T R A I T du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE QUATORZE et le 26 FEVRIER à 18 heures, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 20 FEVRIER 2014, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - Mme Marie-Josée HENRARD - M. André DROUIN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Bernard LAUGA - M. Serge BALAO, Adjoint - Mmes Claudine DAGES - Francine SANSON - Mrs Jésus SIMON - Michel BREAN - Michel LAPEGUE - Jean-Marie VIGNES - Jean-Pierre LALANNE - Dr Philippe DUCHESNE - M. Henri JOBARD - Mmes Maryse BARADA - Géraldine MADOUNARI - M. Francis PEDARRIOSSE - Mmes Gisèle CAMIADE - Marie-Josée CAU - M. Edmond CAUBRAQUE - Mrs Jean-Michel LABORDE - Claude CAULLET

ABSENTS ET EXCUSES : M. Jacques PENE - Mmes Carmen LEPARRE - Christine BASLY - Sylvie LAULOM - Patricia NUNES - Isabelle NAIL-ARROUY - M. Alain DUPERIER - Me José ARDANUY

#### POUVOIRS :

M. Jacques PENE donne pouvoir à M. Gabriel BELLOCQ  
Mme Carmen LEPARRE donne pouvoir à Mme Marie-Josée HENRARD  
Mme Christine BASLY donne pouvoir à M. Michel LAPEGUE  
Mme Sylvie LAULOM donne pouvoir à M. Jean-Marie VIGNES

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Géraldine MADOUNARI

#### **OBJET : PARKINGS DES BERGES ET CHANZY : ABONNEMENTS SUITE A LA CRUE DE L'ADOUR**

Lors de sa réunion du 29 janvier 2014, le Conseil Municipal a décidé, pour les abonnés des parkings des Berges et Chanzy, la gratuité pour un mois d'abonnement, à partir du mois de février 2014, en relation avec la gratuité dispensée aux usagers horaires, à l'occasion des soldes.

Suite à la récente crue de l'Adour du 28 au 31 janvier 2014, les matériels de péage du parking des Berges, rue de la Marine ainsi que les réseaux informatiques qui desservent les deux parkings ont été endommagés.

Si le temps nécessaire aux réparations ne permet pas la remise en service à compter du mois de mars 2014, il conviendra d'octroyer la gratuité, pour les abonnés, en fonction du temps d'indisponibilité des parkings et/ou de procéder au remboursement des abonnements payés d'avance sur demande.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR ANDRE DROUIN, MAIRE-ADJOINT  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 25 VOIX POUR et 4 ABSTENTIONS celles de Mmes  
Gisèle CAMIADE, Marie-Josée CAU, Mrs Edmond CAUBRAQUE, Jean-Michel  
LABORDE,**

OCTROIE aux abonnés des parkings des Berges et Chanzy une période de gratuité et/ou de procéder au remboursement des abonnements payés d'avance sur demande, en fonction du temps d'indisponibilité des parkings,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
040-214000887-20140226-7-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ  
Vice-Président du Conseil  
Général des Landes**

*Affichée le : 28 Février 2014*

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».